

La commune compte un budget principal et deux budgets annexes pour l'exercice 2022 :

- Le **budget Principal** qui rassemble l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune relevant de l'exercice des services publics à caractère administratif ;
- Le **budget annexe Maison de Santé** qui rassemble les dépenses et les recettes liées au Pôle de Santé ;
- Le **budget annexe Assainissement Collectif** qui rassemble les dépenses et les recettes liées à la station d'épuration communale.

## ➤ LE BUDGET PRINCIPAL

### • La section de fonctionnement

Les prévisions pour la section de fonctionnement du Budget Primitif (BP) s'élèvent à 1 941 850€, en augmentation de 10.6% par rapport à celles de l'exercice précédent.

D'une part, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :

- **Les charges à caractère général** se caractérisent globalement par une diminution des dépenses (-4.6%) pour s'établir à 472 550€. Les principales prévisions de ce chapitre concernent la fourniture des repas pour la cantine communale (70k€), l'entretien des voies communales (comprenant les prestations d'élagage, le fauchage et l'entretien de la voirie pour une prévision totale de 71k€), les dépenses liées à la consommation de fluides (eau, électricité, gaz, carburants...) à hauteur de 58k€, l'entretien des espaces verts (30k€) et l'acquisition de petites fournitures (quincaillerie, bois, matériaux...) principalement destinées au service technique (28k€).
- **Les prévisions de dépenses de personnel** sont en hausse par rapport au BP 2021 (+8.9%) et atteignent 459 650€. Cela s'explique notamment par le coût du recensement réalisé en début d'année (avec le recrutement de 5 agents contractuels), par les revalorisations salariales des agents de catégorie C intervenues début 2022, et par l'accroissement de l'effectif du service technique (recrutement d'un agent supplémentaire). Cette prévision prend également en compte l'éventuelle ouverture d'une classe supplémentaire lors de la rentrée 2022-2023, qui nécessitera le recrutement d'un agent supplémentaire au sein du service périscolaire, et le potentiel « dégel » du point d'indice des fonctionnaires dont le gouvernement a récemment avancé l'idée.
- Le chapitre **atténuations de produits** est stable à 160 294€ dont 158k€ liés au prélèvement du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, permettant de compenser pour chaque commune et EPCI les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale (réforme de la taxe professionnelle).
- **Les autres charges de gestion courante** connaissent une augmentation importante (+62.5%) et s'établissent à 237 165€. Cet accroissement des prévisions provient principalement de la subvention du budget Principal versée au budget annexe Assainissement Collectif qui passe de 13k€ à 82k€. On peut également noter sur ce chapitre une prévision de 8.2k€ au compte 6541 (créances admises en non-valeur) suite à des loyers impayés que la Trésorerie est en incapacité de recouvrer, une enveloppe de 22k€ pour les subventions destinées aux associations et la somme de 5.4k€ pour la participation de la Commune aux frais de fonctionnement des écoles environnantes dans lesquelles sont scolarisés des enfants burosiens.

## PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

- Enfin, **les charges financières** continuent de diminuer (-10.5%) sous l'effet de la baisse des intérêts à régler. De même, **les charges exceptionnelles** connaissent une diminution de 37.9%, avec tout de même une enveloppe prévue de 4k€ correspondant à la bourse de 100€ versée à chaque participant des chantiers jeunes organisés par la Commune.

### D'autre part, en ce qui concerne les recettes de fonctionnement :

- Les prévisions des **atténuations de charges** s'établissent à 35 000€ et correspondent aux remboursements des indemnités journalières perçues par la Commune lorsque la rémunération de l'agent absent a été maintenue, et à des compensations diverses.
- **Les produits des services** sont en hausse de 15.2% et atteignent le montant de 94 500€ dont notamment 85k€ pour les recettes liées aux services de cantine et de garderie qui devraient dépasser leurs résultats d'avant la pandémie de la Covid19, et 7k€ liés à la mise à disposition de personnel en faveur de la CCNEB (1 agent pour le centre de loisirs).
- Les prévisions de recettes provenant **des impôts et taxes** connaissent également une augmentation (+4.3%) et atteignent le montant de 1 173k€. Cette hausse s'explique uniquement par l'accroissement des bases d'imposition prévisionnelles puisque le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales à leurs niveaux des exercices précédents.
- **Les dotations, subventions et autres participations** s'établissent à 169k€ (+5.94%). Les principales prévisions au sein de ce chapitre concernent la dotation forfaitaire de fonctionnement (81.2k€), la dotation de solidarité rurale (30k€), la compensation par l'état des pertes de recettes provoquées par la pandémie de la Covid19 (30k€) et la participation de l'état en faveur de nos contrats aidés (19k€).
- **Les autres produits de gestion courante** augmentent fortement à hauteur de 19.7k€ avec notamment une augmentation marquée des revenus des immeubles (locations de l'appartement communal, du café culturel, du foyer rural et à venir de l'ex maison Coy).
- Enfin, pour rappel, **l'excédent de fonctionnement reporté** de l'exercice précédent s'élève à 448k€, en hausse de 21.2%.

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	469 717,00 €	1 000,00 €	495 053,00 €	500,00 €	472 550,00 €	35 000,00 €	013
012	421 762,00 €	81 800,00 €	422 000,00 €	82 000,00 €	459 650,00 €	94 500,00 €	70
014	161 094,00 €	1 105 616,00 €	160 294,00 €	1 124 384,00 €	160 294,00 €	1 172 738,00 €	73
65	183 300,00 €	279 686,00 €	145 952,00 €	159 689,00 €	237 165,00 €	169 175,00 €	74
66	29 773,00 €	5 745,00 €	26 697,00 €	9 474,00 €	23 891,00 €	19 691,00 €	75
67	19 125,80 €	0,00 €	14 500,00 €	1,00 €	9 000,00 €	1,21 €	76
022	67 000,00 €	6 050,00 €	0,00 €	9 999,96 €	0,00 €	2 100,00 €	77
		321 326,20 €		369 275,04 €		447 547,79 €	002
<b>Réel</b>	<b>1 351 771,80 €</b>	<b>1 801 223,20 €</b>	<b>1 264 496,00 €</b>	<b>1 755 323,00 €</b>	<b>1 362 550,00 €</b>	<b>1 940 753,00 €</b>	<b>Réel</b>
023	450 000,00 €		441 924,00 €		567 300,00 €		
042	548,40 €	1 097,00 €	50 000,00 €	1 097,00 €	12 000,00 €	1 097,00 €	042
<b>Ordre</b>	<b>450 548,40 €</b>	<b>1 097,00 €</b>	<b>491 924,00 €</b>	<b>1 097,00 €</b>	<b>579 300,00 €</b>	<b>1 097,00 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>1 802 320,20 €</b>	<b>1 802 320,20 €</b>	<b>1 756 420,00 €</b>	<b>1 756 420,00 €</b>	<b>1 941 850,00 €</b>	<b>1 941 850,00 €</b>	<b>Total</b>

- **La section d'investissement**

Les prévisions pour la section d'investissement du budget primitif s'élèvent à 1 440 485€, en hausse de 10.51% par rapport au BP 2021.

Tout d'abord, concernant les dépenses d'investissement :

- Les prévisions des **dépenses d'équipement** atteignent le montant de 1 334k€ contre 966k€ en 2021 et se décomposent comme suit :
  - **Les restes à réaliser** s'élèvent à 279k€ dont notamment 171k€ pour l'acquisition de l'ex parcelle Coy, 30k€ pour les travaux de voirie et réseaux divers (instauration du tourne à gauche sur la route départementale et mise en place de 3 poteaux incendies) et 20k€ pour les travaux liés au cimetière.
  - **Les propositions nouvelles** sur les opérations d'équipement s'élèvent à 1 054k€ dont voici les principales dépenses :
    - 213k€ pour l'opération *Parc de la Mairie* dont l'aménagement est réalisé durant ce printemps 2022 ;
    - 200k€ pour l'opération *Voirie Communale* avec d'importants aménagements de sécurité prévus sur la route de Morlaàs ;
    - 173k€ pour l'opération Voirie et réseaux divers dont notamment 100k€ pour l'installation de 4 poteaux incendies nécessitant des extensions de réseaux ;
    - 158k€ pour l'opération *Ateliers Municipaux* permettant de couvrir l'acquisition d'un nouveau tracteur ;
    - 116k€ pour l'opération *Ecole communale* avec la réalisation des premières études liées à la rénovation énergétique des bâtiments prévues pour cette année ;
- **Hors opération d'équipement** les dépenses réelles s'élèvent à 80.9k€ dont notamment 46.9k€ qui correspondent au remboursement du capital de la dette.

Ensuite, concernant les recettes d'investissement :

- **Les dotations, fonds divers et réserves** s'élèvent à 667 245€ (+58.6%) dont 135k€ provenant du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, 50k€ provenant la taxe d'aménagement et 482k€ liés à aux excédents de fonctionnement capitalisés.
- **Les subventions d'investissement reçues** sont prévues à hauteur de 72k€ dont 62k€ provenant du Département (aménagement du Parc de la Mairie et programme de voirie 2022).
- Enfin **le virement provenant de la section de fonctionnement** s'élève à 567k€, en hausse de 28.4% par rapport à l'exercice 2021. Et, pour rappel, l'excédent d'investissement reporté de l'exercice précédent atteint la somme de 96.9k€.

## PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Equip	1 225 812,00 €	626 194,00 €	966 601,00 €	420 837,00 €	1 333 530,00 €	667 245,29 €	10
21	152 547,72 €	357 358,00 €	0,00 €	290 726,80 €	0,00 €	72 000,00 €	13
204	0,00 €		15 500,00 €		20 000,00 €		
13	47 395,00 €	0,00 €	47 395,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27
16&26	62 705,00 €		70 900,50 €		60 858,00 €		
020	3 500,00 €		0,00 €		0,00 €		
001	0,00 €	58 956,32 €	101 993,50 €	0,00 €	0,00 €	96 939,71 €	001
<b>Réel</b>	<b>1 491 959,72 €</b>	<b>1 042 508,32 €</b>	<b>1 202 390,80 €</b>	<b>711 563,80 €</b>	<b>1 414 388,00 €</b>	<b>836 185,00 €</b>	<b>Réel</b>
		450 000,00 €		441 924,00 €		567 300,00 €	021
040	1 097,00 €	548,40 €	1 097,00 €	50 000,00 €	1 097,00 €	12 000,00 €	040
041	72 311,99 €	72 311,99 €	100 000,00 €	100 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	041
<b>Ordre</b>	<b>73 408,99 €</b>	<b>522 860,39 €</b>	<b>101 097,00 €</b>	<b>591 924,00 €</b>	<b>26 097,00 €</b>	<b>604 300,00 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>1 565 368,71 €</b>	<b>1 565 368,71 €</b>	<b>1 303 487,80 €</b>	<b>1 303 487,80 €</b>	<b>1 440 485,00 €</b>	<b>1 440 485,00 €</b>	<b>Total</b>

### ➤ LE BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE

Les prévisions pour la **section de fonctionnement** s'élèvent à 86 503€, en hausse de 6.6% par rapport au budget primitif précédent.

Les charges générales représentent 17k€ (+6.2%) et tiennent compte de l'augmentation du coût des fluides, des réparations diverses et des prestations de ménage et d'entretien. Les charges financières atteignent 15.7k€, en baisse de 18.1% par le biais de la diminution des intérêts de la dette.

De leur côté, les recettes sont assurées par le virement de la subvention provenant du budget principal à hauteur de 29k€ (+16%), par la location des cabinets médicaux à hauteur de 50k€ (+11.1%) et par l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2021 (7.5k€).

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	13 830,00 €	0,00 €	15 981,00 €	0,00 €	16 976,68 €	0,00 €	70
65	0,00 €	16 709,21 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	29 000,00 €	74
66	20 532,00 €	45 658,00 €	19 227,00 €	45 000,35 €	15 743,00 €	50 000,11 €	75
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77
022	2 000,00 €	19 927,79 €	0,00 €	11 152,65 €	0,00 €	7 502,89 €	002
<b>Réel</b>	<b>36 362,00 €</b>	<b>82 295,00 €</b>	<b>35 208,00 €</b>	<b>81 153,00 €</b>	<b>32 719,68 €</b>	<b>86 503,00 €</b>	<b>Réel</b>
023	18 922,00 €		40 945,00 €		43 783,32 €		
042	27 011,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	042
<b>Ordre</b>	<b>45 933,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>45 945,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>53 783,32 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>82 295,00 €</b>	<b>82 295,00 €</b>	<b>81 153,00 €</b>	<b>81 153,00 €</b>	<b>86 503,00 €</b>	<b>86 503,00 €</b>	<b>Total</b>

Les prévisions en faveur de la **section d'investissement** atteignent le montant de 94 572€, en diminution de 21.6% en comparaison du BP précédent.

## PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Les dépenses se caractérisent par un montant de 46k€ pour couvrir le remboursement du capital de la dette, 40.8k€ pour couvrir le déficit d'investissement reporté et 7k€ pour réaliser des travaux et des études.

Les recettes proviennent principalement du virement de la section de fonctionnement (43.8k€) et des excédents de fonctionnement capitalisés (40.8k€).

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opé12	0,00 €	17 977,00 €	1 000,26 €	34 193,00 €	7 000,32 €	40 788,68 €	10
Chap16	43 933,79 €	0,00 €	45 386,00 €	441,00 €	46 783,00 €	0,00 €	16
Chap21	2 000,00 €		0,00 €		0,00 €		
001	17 976,21 €		34 192,74 €		40 788,68 €		
<b>Réel</b>	<b>63 910,00 €</b>	<b>17 977,00 €</b>	<b>80 579,00 €</b>	<b>34 634,00 €</b>	<b>94 572,00 €</b>	<b>40 788,68 €</b>	<b>Réel</b>
		18 922,00 €		40 945,00 €		43 783,32 €	021
040	0,00 €	27 011,00 €	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	040
041	39 194,00 €	39 194,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	041
<b>Ordre</b>	<b>39 194,00 €</b>	<b>85 127,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>85 945,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>53 783,32 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>103 104,00 €</b>	<b>103 104,00 €</b>	<b>120 579,00 €</b>	<b>120 579,00 €</b>	<b>94 572,00 €</b>	<b>94 572,00 €</b>	<b>Total</b>

### ➤ LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concernant la **section de fonctionnement**, les prévisions s'établissent à 104 600€, en forte hausse par rapport au BP 2021.

Cette nette augmentation s'explique principalement par une prévision des dotations aux amortissements des immobilisations passant de 24.6k€ à 94k€ (dont 64k€ de régularisations). Les charges générales s'élèvent elles à 10.6k€, elles comprennent les dépenses liées aux fluides, les réparations et l'entretien de la station, la taille de la bamboueraie et les différentes analyses nécessaires.

En recettes, cette hausse est compensée par l'augmentation de la subvention provenant du budget Principal qui passe de 13k€ à 82k€. De plus, la prévision de la redevance versée par la SATEG connaît un accroissement de 55% pour atteindre 6.2k€.

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
011	7 176,00 €	4 899,30 €	8 000,00 €	4 000,68 €	10 600,00 €	6 199,76 €	70
65	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	81 972,00 €	74
67	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	77
002	0,00 €	1 776,70 €	0,00 €	3 424,32 €	0,00 €	4 248,24 €	002
<b>Réel</b>	<b>7 176,00 €</b>	<b>18 676,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>20 425,00 €</b>	<b>10 600,00 €</b>	<b>92 420,00 €</b>	<b>Réel</b>
023	0,00 €		0,00 €		0,00 €		
042	23 680,00 €	12 180,00 €	24 605,00 €	12 180,00 €	94 000,00 €	12 180,00 €	042
<b>Ordre</b>	<b>23 680,00 €</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>24 605,00 €</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>94 000,00 €</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>30 856,00 €</b>	<b>30 856,00 €</b>	<b>32 605,00 €</b>	<b>32 605,00 €</b>	<b>104 600,00 €</b>	<b>104 600,00 €</b>	<b>Total</b>

## PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

En ce qui concerne **la section d'investissement**, cette dernière, du fait des régularisations des dotations aux amortissements, augmente automatiquement et également fortement pour s'établir à 148k€.

En dépenses, les restes à réaliser atteignent 2.1k€ et les propositions nouvelles 133k€.

Les recettes réelles (54k€) correspondent à l'excédent d'investissement reporté de l'exercice 2021.

CHAP DEP	2020		2021		2022		CHAP REC
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Opé11	5 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	0,00 €	
Opé12	51 484,00 €	46 283,91 €	39 965,43 €	57 540,43 €	75 612,67 €	53 792,67 €	001
020	1 300,00 €		0,00 €		0,00 €		
<b>Réel</b>	<b>57 784,00 €</b>	<b>46 283,91 €</b>	<b>69 965,43 €</b>	<b>57 540,43 €</b>	<b>135 612,67 €</b>	<b>53 792,67 €</b>	<b>Réel</b>
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	021
040	12 180,00 €	23 680,00 €	12 180,00 €	24 605,00 €	12 180,00 €	94 000,00 €	040
		0,00 €		0,00 €		0,00 €	041
<b>Ordre</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>23 680,00 €</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>24 605,00 €</b>	<b>12 180,00 €</b>	<b>94 000,00 €</b>	<b>Ordre</b>
<b>Total</b>	<b>69 964,00 €</b>	<b>69 963,91 €</b>	<b>82 145,43 €</b>	<b>82 145,43 €</b>	<b>147 792,67 €</b>	<b>147 792,67 €</b>	<b>Total</b>